Le bulletin municipal de Tesson 2022/2023

Tesson

En Saintonge Romane

Le mot du maire 3
Vos services municipaux 4
Les élus de Tesson 5
L'évolution de notre commune 6
Rétrospective de l'action municipale en 2022 8
Le point sur les finances communales 11
Le projet de bar-restaurant multiservices 12
Des nouvelles de la médiathèque 14
Le mot de vos conseillers départementaux 15
Nos commerces et services 16
La vie des associations 18
Des nouvelles de notre école 22
Parole d'enfants autour de la voile et des océans 24
Les activités de l'Association des Parents d'Élèves 26

Le bulletin municipal de Tesson 2021/2022

Comité de rédaction : L. MORICHON, M. FAVRIAU, L. ETOURNEAU, J. DUBOIS, I. MONNET

Photographie page de garde : concert de la chorale ukrainienne Muchaveko dans l'église de Tesson, le 8 août 2022, dans le cadre du festival « Les Eurochestries »

Nous espérons que la lecture de ce nouveau bulletin municipal vous sera utile et agréable ! Vous souhaitez nous faire part d'une remarque, suggestion ? Un oubli malencontreux de notre part, une erreur ? Nous ferons mieux la prochaine fois !

👉 *Laissez-nous un message à mairie@mairie-tesson.fr*

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

La toile de fond qui a fait le contexte de cette année a encore une fois été très particulière. La guerre a surgi sur le territoire européen avec ses atrocités pour le peuple ukrainien et avec ses conséquences économiques pour le monde entier. La montée de l'inflation est pour chacun de nous l'une de ces épreuves.

L'année 2022 nous a tout de même apporté de nombreux sujets de satisfaction. Ainsi, elle a permis à plusieurs de nos projets importants de voir le jour : l'installation de 5 citernes assurant la protection incendie de notre commune, la rénovation totale d'un logement locatif, l'agrandissement de l'étude notariale...

Nous avons décidé, le conseil municipal et moi-même, de suivre 3 axes pour l'année à venir. Ceux-ci ont été définis par le contexte économique général et celui de notre commune en particulier.

Le premier axe sera la sobriété énergétique. Notre principale préoccupation sera de réduire notre consommation d'énergie afin de répondre à nos obligations environnementales. Ainsi, nous lutterons contre le réchauffement climatique tout en faisant des économies nous permettant de contenir les dépenses communales.

Pour l'année 2023, plusieurs projets sont en cours de validation : l'installation de candélabres solaires dans le lotissement « Les Châtaigniers » en cours de construction, remplacement des ampoules sodium par des LED sur l'éclairage public existant, installation de panneaux photovoltaïques sur des futurs locaux commerciaux.

S'ajoute également le remplacement de la chaufferie au fioul des écoles par une chaudière bois, qui pourra aussi chauffer les bâtiments communaux proches.

Il apparaît évident que la meilleure réponse aux difficultés rencontrées est de permettre à notre territoire de bénéficier d'un tissu économique dynamique. C'est ce qui définit notre deuxième axe. L'objectif visé est de créer de l'activité.

La commune va donc prendre des mesures en faveur de l'installation et du développement des commerces. Le premier projet, qui sera en route dès que possible, sera la rénovation du bar-restaurant multiservices, si nous obtenons les subventions nécessaires de la part de l'État.

Enfin, l'un de nos projets, se trouvant au croisement de nos 2 axes précédents, est un troisième axe d'attractivité résidentielle. Un nouveau lotissement appelé « Les Maraîchers » sera ainsi lancé au 2ème semestre 2023.

Il sera économe en énergie, respectueux de l'environnement, et permettra l'installation de 14 foyers supplémentaires sur notre commune. Il contribuera ainsi à son développement en générant de l'activité et de nouvelles recettes fiscales.

Ainsi, comme vous le constatez, l'année est pleine de promesses. Chères habitantes, chers habitants, je vous souhaite à tous une très belle année 2023. Qu'elle vous apporte le bonheur en famille et avec vos amis, la santé et la réussite.

Laurent Morichon

Vos services municipaux

La mairie

Notre mairie, située au 2, place Monconseil dans le bourg de Tesson, est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures. Vous y serez accueillis par Fabienne JULLIEN, Célia ENARD et Clémentine POUPIN.

Vous y trouverez assistance et conseil pour vos démarches d'état-civil, vie scolaire, petite enfance, urbanisme, ou toute autre question en rapport avec les compétences de la commune.

A tout moment, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès de vos élus municipaux en prenant contact au 05 46 91 60 24 aux heures d'ouverture de la mairie, ou à l'adresse mairie@mairie-tesson.fr.

L'agence postale

L'agence postale de Tesson est située au 10, avenue de l'estuaire dans le bourg de Tesson. Vous y serez accueillis par Julie GARDRAT, qui vous accompagnera dans l'accès aux différents services de La Poste.

L'agence postale est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures 15 à 12 heures 30, le mercredi de 10 heures à 12 heures (fermeture le samedi). La levée du courrier est effectuée à 11 heures, du lundi au samedi. Vous pouvez contacter l'agence au 05 46 91 60 00.

Outre ses services postaux, l'agence dispose d'une tablette numérique permettant d'accéder à différents services publics sur Internet.

L'atelier municipal

Les agents de l'atelier municipal, situé rue de la Forge, contribuent à l'entretien des espaces publics et à divers travaux au sein de la commune.

Lorsque les conditions le permettent, nous tâchons de réaliser en régie nos travaux de rénovation intérieure de bâtiments, de petite maçonnerie ou de voiries (réparation de chemins, notamment).

L'équipe des agents a fortement évolué cette année, suite au départ de Bruno ELIAS et Stéphane DEWAELE. Nous les remercions chaleureusement pour le travail qu'ils ont accompli aux côtés de la mairie de Tesson, et en particulier Bruno ELIAS, qui était employé depuis 21 ans.

Jonathan VRIGNON, arrivé en septembre 2021, est dorénavant accompagné par Guillaume JOLIER et Philippe DELAVIGNE, qui ont intégré la commune en septembre.

La commune conserve également son contrat avec l'ESAT MONTANDON, situé à Gémozac, qui assure des prestations d'entretien d'espaces vert en complément du travail de nos agents, ceci afin de les mobiliser sur d'autres types de missions.

La médiathèque

La médiathèque de Tesson propose plus de 6 000 documents (romans, documentaires, magazines, CD, bandes dessinées et DVD), régulièrement enrichis par des nouveautés. Elle est ouverte :

- Le mercredi, de 9 heures 15 à 12 heures 15 et de 13 heures 30 à 17 heures 30 ;
- Le vendredi, de 9 heures 15 à 12 heures et de 15 heures à 18 heures ;
- Le samedi, de 9 heures 30 à 12 heures 30.

Vous y serez accueillis par Lydie YONNEAU, qui a remplacé Eden GIRAUD à partir de septembre. Nous remercions Eden pour son engagement à nos côtés et sa contribution à la vie de notre médiathèque.

Le conseil municipal a décidé de rendre la médiathèque gratuite à compter de l'été 2022. Il vous suffit à présent de vous inscrire auprès de Lydie YONNEAU sur simple présentation d'une pièce d'identité.

Vous pouvez suivre les actualités de la médiathèque en demandant votre inscription à la newsletter dédiée. Par ailleurs, des demandes particulières de prêt peuvent être étudiées, grâce au concours de la médiathèque départementale. Par ailleurs, les livres, CD et DVD demeurent renouvelés tous les 6 mois à l'occasion du passage du bibliobus départemental.

Les enfants de l'école de Tesson se rendent à la médiathèque le jeudi, où des animations leurs sont également proposées. Le lieu est également ouvert aux assistantes maternelles et à la crèche intercommunale, qui bénéficient également des animations proposées au jeune public.

Le club de lecture se réunit pour partager ses lectures, coups de cœur et avis en toute convivialité. Toutes ces animations sont proposées gratuitement et avec l'appui des bénévoles.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la médiathèque par téléphone au 05 46 90 43 43 ou à l'adresse bibliotheque-tesson@orange.fr.

Les élus de Tesson

Votre maire, Laurent MORICHON, 61 ans
Loueur de meublés professionnels
Conseiller communautaire

Elise BRÉMONT, 50 ans
Exploitante agricole
Conseillère communautaire

Alain GENEUVRE, 64 ans
Retraité agent SNCF
1er adjoint - Espaces publics

Isabelle JOGUET, 65 ans
Animatrice périscolaire
2ème adjoint - Vie scolaire

Mathieu FAVRIAU, 35 ans
Urbaniste en collectivité locale
3ème adjoint - Urbanisme

Isabelle MONNET, 62 ans
Retraitée chef de produit
Conseillère municipale

David BAUDRY, 48 ans
Exploitant agricole
Conseiller municipal

Anne-Marie MARTIN, 61 ans
Retraitée secteur médical
Conseillère municipale

Jacques DUBOIS, 68 ans
Retraité de l'informatique
Conseiller municipal

Frédérique TRASSARD, 52 ans
Responsable commerciale
Conseillère municipale

Laurent ÉTOURNEAU, 53 ans
Professeur d'histoire-géo
Conseiller municipal

Sabrina MENAND-BOUNNE, 46 ans
Assistante administrative
Conseillère municipale

Régis BRANGER, 63 ans
Exploitant agricole
Conseiller municipal

Gérard BOUTON, 73 ans
Retraité comptable
Conseiller délégué - Finances

L'évolution de notre commune

L'évolution du nombre d'habitants

1 125
HABITANTS (2019*)

573
FEMMES

552
HOMMES

498
MÉNAGES

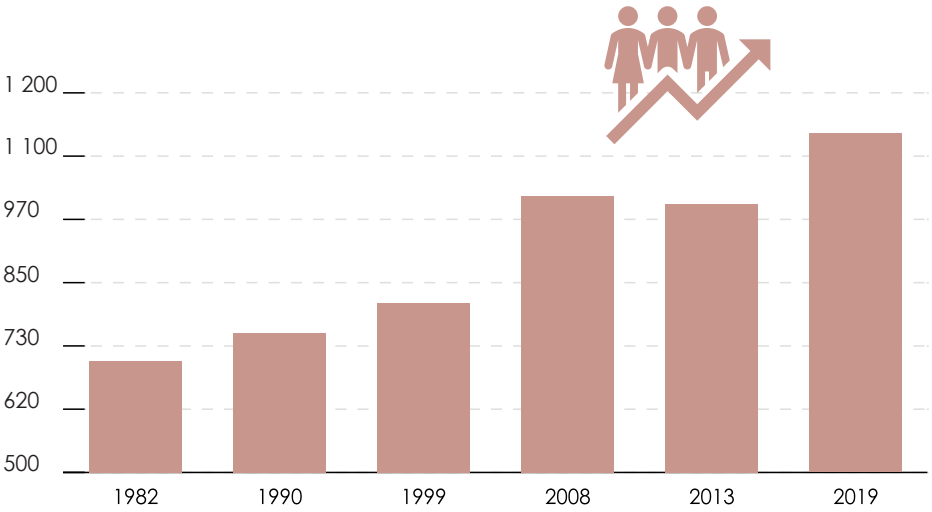

L'évolution des soldes migratoires et naturels

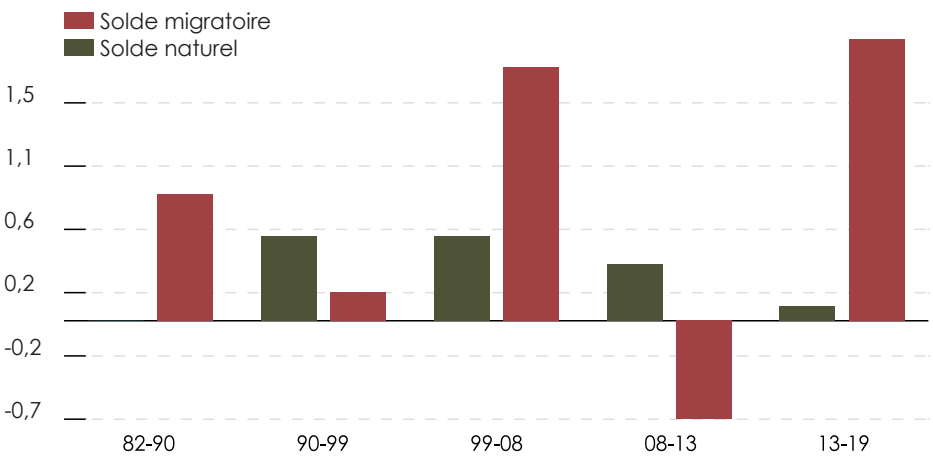

+2,1 %
ENTRE 2013 ET 2019*

+2 %
APPORT MIGRATOIRE

+0,1 %
APPORT NATUREL

9,4/8,3
NATALITÉ/MORTALITÉ

L'évolution de la pyramide des âges

22,1 %
de 60-74 ans

17,9 %
de 0-14 ans

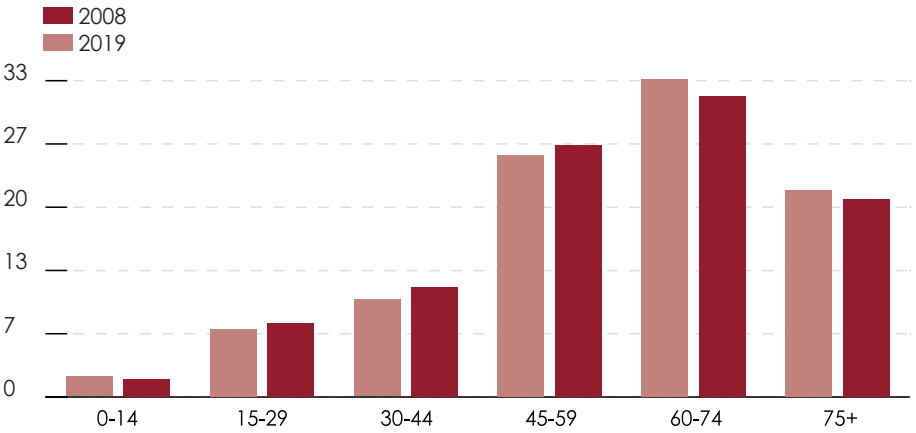

**Les données INSEE sont produites selon un décalage de 3 ans*

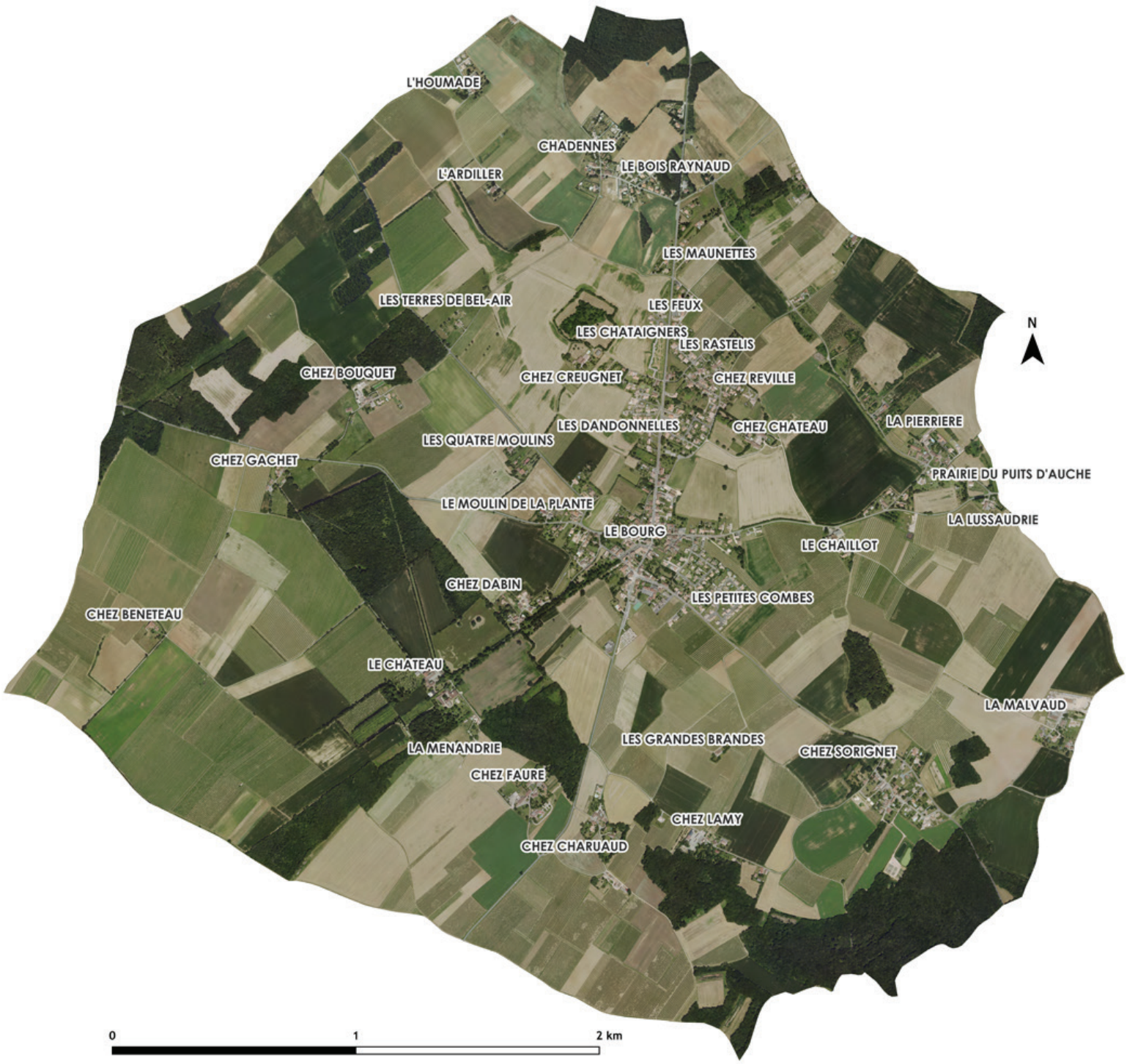

Source : IGN, orthophotoplan 2021

Rétrospective de l'action municipale en 2022

Janvier

Au mois de janvier, le conseil municipal a préparé l'arrivée de la Fibre Optique en autorisant l'installation des postes techniques à la société Charente-Maritime Très Haut-Débit, en charge du déploiement du réseau sur le département.

Des demandes de subventions ont également été faites pour financer le projet de nouvelle place de l'école (aménagement d'un parking et ses abords, ainsi que la rue Jules Ferry).

Le conseil municipal s'est prononcé pour le recrutement d'un nouvel agent d'accueil au sein de la mairie afin de répondre à la surcharge de travail du personnel.

Il a enfin été décidé la mise en place du dispositif « L'Heure Civique » proposé par l'association « Voisins Solidaires » (à l'origine de la « Fête des Voisins ») et le Département.

Rénovation d'un logement communal

Février

Au cours de ce mois de février, le conseil municipal a étudié la création d'une « entente intercommunale » avec plusieurs communes voisines afin de partager et acheter du matériel en commun.

Clémentine POUPIN est dorénavant nouvelle employée au sein de la mairie afin de seconder Célia ENARD et Fabienne JULLIEN.

Le conseil municipal a également approuvé le Plan de Mise en Accessibilité des Voiries et Espaces Publics, afin d'identifier les besoins relatifs aux déplacements, et notamment ceux des personnes à mobilité réduite.

Il a été conclu l'achat de terrains à l'euro symbolique pour l'installation de nouveaux points d'eau de défense incendie à « Chez Dabin », « La Pierrière » et « Chez Faure », pour lever l'impossibilité pour la commune de délivrer de nouveaux permis de construire dans ces lieux-dits.

Enfin, le conseil municipal a étudié les perspectives de rénovation de la salle d'activités de l'école, présentant des signes de vieillissement.

Installation d'une citerne incendie enterrée

Mars

Comme à son habitude, le conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'année 2021 dans la perspective du vote de son nouveau budget au mois d'avril.

Il a également été procédé à une demande de subvention pour le projet d'une nouvelle chaufferie centrale bois pour les bâtiments de l'école.

Avril

Le mois d'avril a été consacré au vote du budget primitif de l'année 2022. Il s'agit des recettes et des dépenses prévisionnelles pour l'année.

Parmi les investissements budgétisés, figurent l'acquisition d'un logement à rénover (situé au 11, avenue de l'Estuaire), le projet d'une place et d'une nouvelle chaufferie pour l'école, ainsi que la poursuite du projet de rénovation du bar.

Durant ce mois d'avril, le conseil municipal s'est réjoui d'accueillir une psychologue au sein du nouveau pôle médical.

Mai

Le conseil municipal a approuvé l'engagement d'une étude pour la rénovation de l'entrée du bourg, allant du garage automobile au carrefour des commerces. Le Département, gestionnaire de la voirie, a donné son accord. Les travaux se concrétiseront toutefois dans plusieurs années.

Le syndicat CYCLAD a également été reçu par le conseil municipal pour l'exposé des nouvelles modalités de collecte des déchets à compter de janvier 2023, rappelées dans les pages de ce bulletin.

Enfin, l'aménagement de la parcelle sur laquelle se situe le garage automobile pourra enfin se terminer suite à la levée des derniers freins administratifs. Il a été décidé la vente de ce terrain à la société DUMAS PLOMBERIE.

Hervé AUDINET, architecte à Saint-Sauvant (17), a été reçu par le conseil municipal pour l'exposé du projet de bar-restaurant multiservices, que vous pouvez également retrouver dans ce bulletin.

Juin

Le mois de juin a été marqué par la tenue des élections présidentielles et législatives. Le conseil municipal s'est également réjoui de la tenue de la traditionnelle brocante de Tesson, organisée par le Foyer Rural.

La gratuité de la médiathèque de Tesson a été décidée sur proposition de la médiathèque départementale.

Enfin, le conseil municipal a étudié la création de locaux commerciaux dans le bâtiment situé au 11 avenue de l'Estuaire, acquis par la commune, afin d'accueillir de nouvelles entreprises dans le bourg.

Accueil de la chorale Muchaveko

Aménagement de l'aire de covoiturage

Agrandissement de l'office notarial

Juillet - Août

Dans l'attente d'un réaménagement de la route départementale RD 6, le conseil municipal a décidé l'achat de radars pédagogiques pour inciter à la réduction de la vitesse automobile dans le bourg.

Il a également été décidé l'aménagement d'une aire de covoiturage à l'entrée du bourg, avec le concours financier du Département. Les locaux de l'office notarial ont été agrandis suite au réaménagement de l'ACCA dans des locaux situés au niveau du stade. Les travaux ont été achevés en septembre.

Enfin, la commune a accueilli au sein de son église la chorale ukrainienne Muchaveko dans le cadre du festival « Les Eurochestries ».

Septembre

Les travaux de rénovation d'un logement situé au 3, rue de la Forge, ont été réceptionnés. Le remboursement partiel du prêt contracté par la commune pour l'aménagement du lotissement « Les Châtaigniers » a également été engagé, suite à la vente des lots.

Le futur lotissement « Les Maraîchers » demeure d'actualité, avec l'acquisition du terrain auprès de l'EPF et la poursuite des études techniques.

Octobre

La commune accueille ses nouveaux agents techniques, Guillaume JOLIER et Philippe DELAVIGNE, complétant l'équipe technique de l'atelier municipal, aux côtés de Jonathan VRIGNON. Par ailleurs, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de l'usage du droit de préemption urbain pour l'acquisition d'une propriété à « Chez Révillé ».

Une nouvelle citerne de défense incendie sera installée dans le quartier de « Chez Révillé » afin de lever les contraintes pour la délivrance de nouveaux permis de construire.

Enfin, le conseil municipal poursuit l'étude de la création de logements pour personnes âgées sur un terrain situé à l'arrière de l'office notarial.

Novembre – Décembre

La rétrocession des parties communes du lotissement « Les Châtaigniers » a été lancée. L'aménagement définitif de la voirie interviendra suite aux dernières constructions. Par ailleurs, le repas du 11 Novembre a eu lieu, avec 70 personnes réunies dans la salle multi-activités.

La commune a eu un retour négatif de sa demande de subventions pour la chaufferie de l'école et de la nouvelle place. Nous renouvellerons ces demandes de subventions pour 2023, dans l'espoir de les obtenir.

Réunion publique avec CYCLAD

Cérémonie du 11 Novembre

Repas du 11 Novembre

Création de commerces dans le bourg

Le point sur les finances communales

Dans ce bulletin, nous vous présenterons le compte administratif 2021, qui est le résultat du déroulement des opérations du budget de l'année 2021. En effet, le compte administratif 2022 ne sera voté par le conseil municipal qu'au mois de mars 2023, dans le respect de l'année budgétaire en cours.

Ce compte administratif se décompose en un budget principal et plusieurs budgets annexes, lesquels correspondent à la gestion des locaux commerciaux de la boulangerie, de l'épicerie multiservices Vival et de la boucherie, qui appartiennent à la commune.

Ces budgets annexes incluent également l'exploitation des nouveaux panneaux photovoltaïques de l'école. Pour information, ces derniers ont rapporté 5 000 € à la commune en 2022. Des budgets annexes ont également été créés pour traiter les opérations de construction de logements « Les Châtaigniers » et prochainement, « Les Maraîchers ».

Les opérations relatives à la gestion des locaux du garage automobile, de l'office notarial, du pôle médical, qui appartiennent à la commune, sont intégrées dans le budget principal.

Le compte administratif se décompose en deux grands ensembles, à savoir les recettes et dépenses de fonctionnement, ainsi que les recettes et dépenses d'investissement.

Pour 2021, la section de fonctionnement présente des recettes de 835 500 € et des dépenses de 696 700 €, pour un excédent de 138 800 € qui s'ajoute à l'excédent des résultats antérieurs, s'élevant à 641 800 €.

La section d'investissement présente 64 500 € de recettes et des dépenses s'élevant à 446 300 €, induisant un besoin de financement de 381 800 €, partiellement couvert par un report excédentaire de 324 600 €. Le résultat de la section de fonctionnement a vocation à couvrir les besoins de la section d'investissement. Tenant compte des « restes à réaliser » intégrés (dépenses restant à réaliser), le besoin de financement s'est élevé à 224 700 € pour 2021, prélevé sur l'excédent de la section de fonctionnement. L'excédent reporté au budget 2022 sera donc de 555 900 €.

Pour 2021, les recettes d'investissement proviennent essentiellement des subventions et taxes d'aménagement. Les grands postes de dépenses correspondent aux travaux du pôle médical (166 000 €) et à divers autres investissements (Plan Local d'Urbanisme, cimetière, plantations, voirie, matériel, rénovation de bâtiments...) pour 280 200 €.

Dépenses 2021

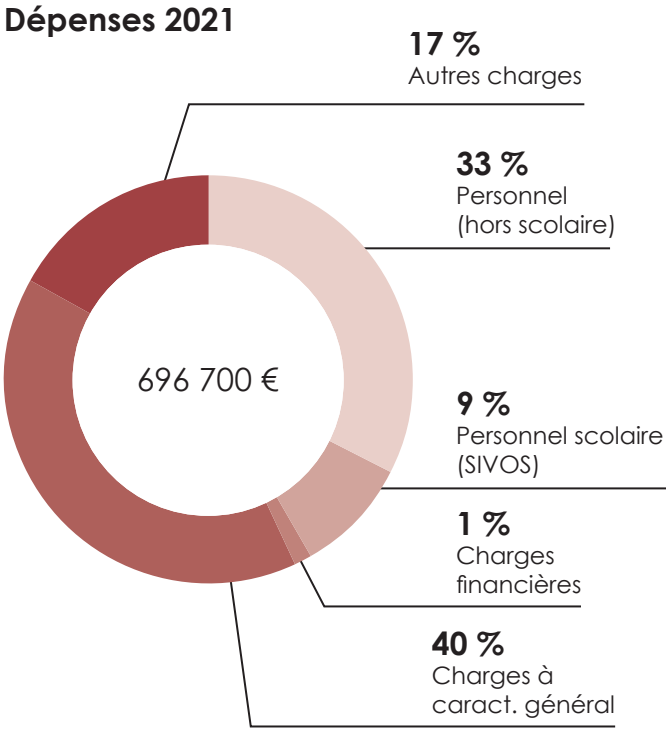

Recettes 2021

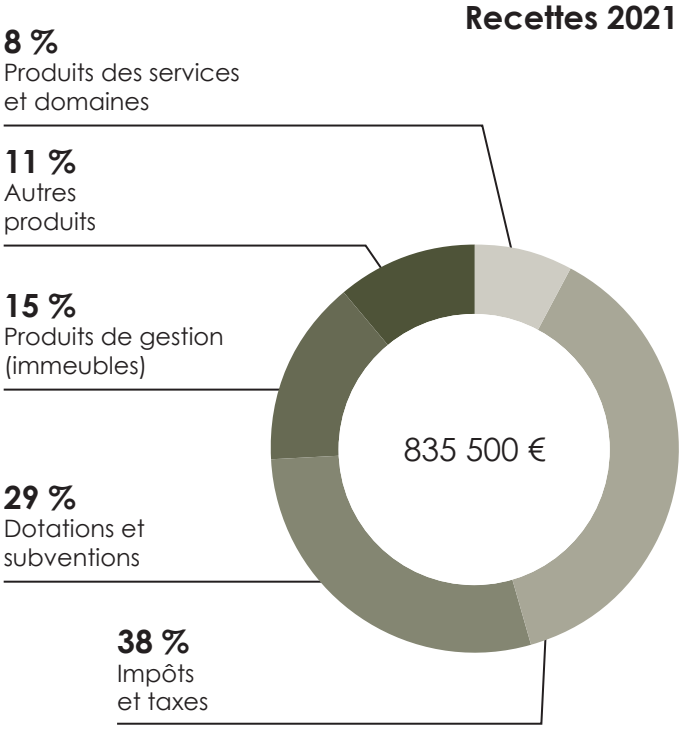

Le projet de bar-restaurant multiservices

Du nouveau à venir pour 2023

La rénovation de l'ancien « Café de la Gare », que nous avons mis au coeur de notre projet municipal, progresse petit-à-petit. Les procédures administratives sont longues et demandent du temps...

Pour ce faire, nous avons sollicité une première étude auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et de la Société d'Économie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge (SEMDAS).

Suite à cela, nous avons souhaité obtenir une seconde étude en vue d'établir une comparaison financière, qui a été commandée auprès des agences d'architecture URBAN HYMNS (Hervé AUDINET) et CAILLAUD-PIGUET (Jean PIGUET). Nous avons retenu cette seconde étude, autant au regard du coût estimatif du projet que sur le plan des solutions techniques proposées. A la suite, un permis de construire a été déposé et obtenu avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Au début de l'année 2023, il sera procédé à des demandes de subventions auprès de nos partenaires financiers habituels, à savoir l'État et le Département. Nous comptons également sur la participation de la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole.

Après les déboires rencontrés sur d'autres projets, faute de subventions (place et chaufferie de l'école), nous espérons cette fois que l'État, qui est généralement le principal financeur des investissements de la commune, sera au rendez-vous.

En 2023, l'extension des modalités d'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à des projets comme celui que nous portons, devrait contribuer à l'aboutissement de cette rénovation.

Par ailleurs, notre projet est inscrit dans le Contrat de Relance Transition Écologique signé entre l'État et la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole. Il semblerait donc logique que l'État demeure à nos côtés, d'autant plus que ce projet s'inscrit particulièrement dans l'ère du temps (rénovation et amélioration des performances énergétiques du bâti, dynamisation des cœurs de bourgs...) !

Il est à présent temps pour notre équipe municipale de vous dévoiler ce projet de façon plus détaillée, dans l'attente de vous en dire davantage sur ses conditions de financement et sur le commencement des futurs travaux.

Les choix retenus pour le projet

Le bâtiment de l'ancien bar se situe dans le prolongement de la boulangerie. Le rez-de-chaussée accueille l'ancien commerce et une partie logement sur des niveaux différents. Assez étriqué et ne répondant plus aux normes de sécurité exigées aujourd'hui, cet espace doit être intégralement repensé.

Le choix a donc été de prévoir une extension de style contemporain sous la forme d'une véranda, qui sera adossée au bâtiment.

Cette dernière formera le prolongement d'une grande salle de restaurant aménagée au niveau du bar actuel. Son implantation sera légèrement reculée vis-à-vis de la route afin de laisser la place à la création d'une entrée dans le bâtiment existant.

Cette extension sera jouxtée d'une terrasse de plain-pied. L'ensemble prendra place au niveau de la cour située entre la médiathèque et le bâtiment. Il sera volontairement mis en valeur part rapport à la traverse du bourg.

Dans ce même rez-de-chaussée, une cuisine sera aménagée, côté logement, dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène attendues pour un établissement de restauration. L'ensemble comprendra une salle privatisable.

L'étage est actuellement occupé par une partie logement. Ce dernier sera réaffecté à une seconde salle de restauration pouvant accueillir des repas d'entreprise, ainsi qu'un local destiné à l'exploitation du commerce. L'espace sera pensé pour être évolutif, selon les besoins éventuels de l'activité.

Enfin, la commune dispose des espaces situés à l'arrière de l'office notarial et de la médiathèque. Ces derniers ont été nettoyés au cours de l'année.

Ils seront réaménagés en une aire de stationnement et un espace vert, destinés aux usagers des commerces du bourg et en particulier du futur bar-restaurant multiservices.

Plan du rez-de-chaussée

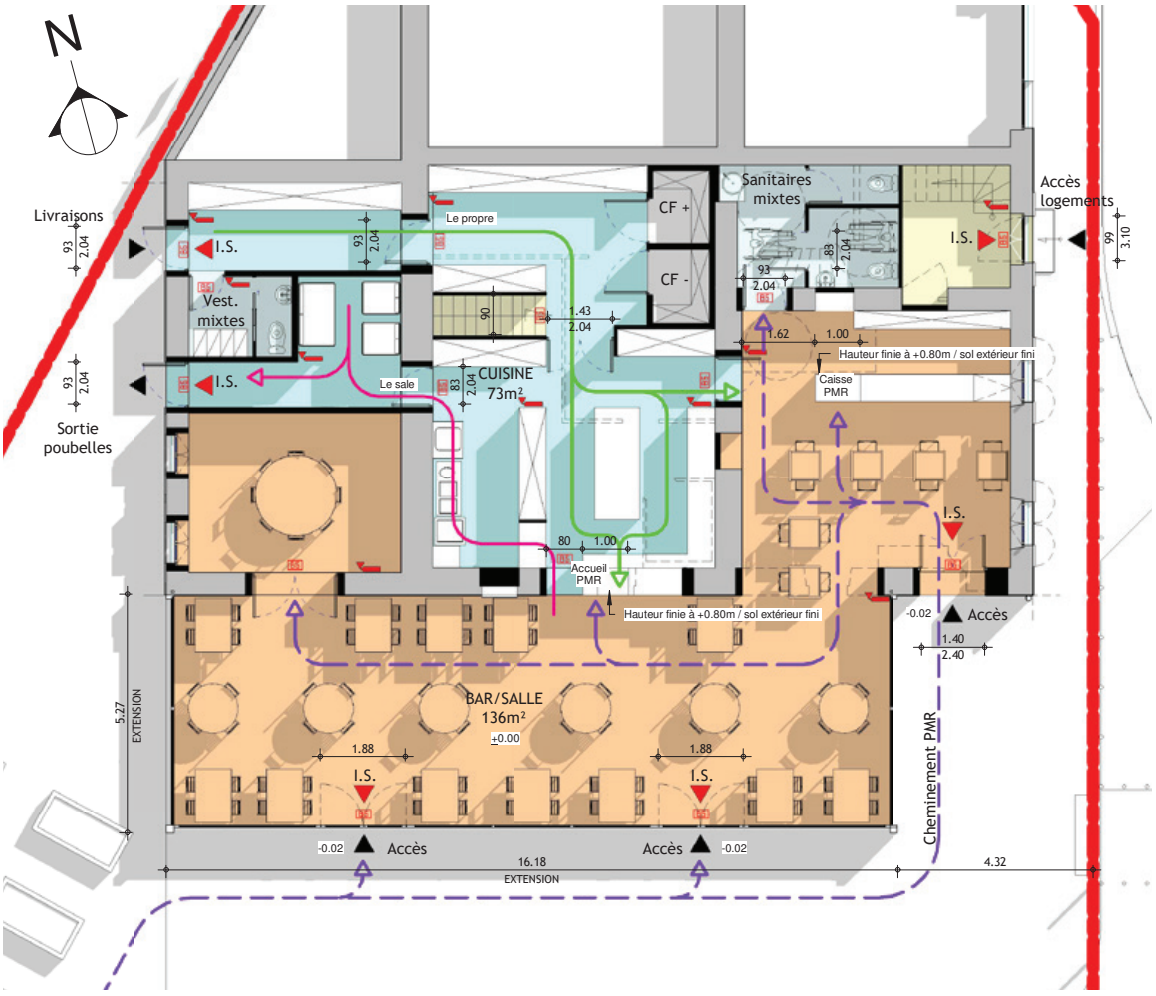

Images d'insertion du projet dans son environnement

Source : SARL URBAN HYMNS, pour la commune de Tesson

Des nouvelles de la médiathèque

Lydie YONNEAU, bibliothécaire, vous accueille à la médiathèque de Tesson :

- Le mercredi, de 9 heures 15 à 12 heures 15 et de 13 heures 30 à 17 heures 30 ;
- Le vendredi, de 9 heures 15 à 12 heures et de 15 heures à 18 heures ;
- Le samedi, de 9 heures 30 à 12 heures 30.

La médiathèque est ouverte à tous et à toutes. L'adhésion est gratuite depuis 2022. Lydie YONNEAU se tient à votre disposition pour vous faire part de ses derniers coups de cœur et vous orienter vers de nouvelles découvertes.

En lien avec la médiathèque départementale, la médiathèque de Tesson vous offre un accès gratuit à une multitude de ressources numériques en ligne : magazines, musique, formations... N'hésitez pas à venir vous inscrire !

Vous pouvez consulter l'ensemble du catalogue de la médiathèque sur notre site https://tesson-pom.c3rb.org/ et y réserver des documents.

La médiathèque maintiendra son offre d'animations pour l'année 2023 :

- Le café-presse, pour permettre à toute personne intéressée d'échanger sur des articles, magazines et journaux autour d'un café ou d'un thé ;
- Le club de lecture, atelier libre où les lecteurs sont invités à partager leurs lectures dans une ambiance conviviale ;
- Des lectures de contes et histoires seront proposées aux enfants ;
- Des jeux de société sont régulièrement mis à disposition ;
- Des expositions et des « prix littéraires » sont également envisagés.

La médiathèque maintient également l'accueil des écoliers de Tesson le jeudi, une fois par mois, pour qu'ils puissent emprunter des livres et entendre des histoires racontées par deux bénévoles de l'association « Lire et faire lire ». Lydie YONNEAU participe à l'animation de ce temps périscolaire afin de sensibiliser les enfants à la lecture.

Ces différents projets feront l'objet d'une information le moment venu. Tenez-vous prêts !

Enfin, Lydie YONNEAU remercie les bénévoles de la médiathèque pour leur aide afin de faire vivre notre belle médiathèque comme un troisième lieu de convivialité.

Le mot de vos conseillers départementaux

Sylvie MERCIER

Vice-Présidente en charge de
l'aménagement et l'inclusion numérique
06 75 83 02 45
sylvie.mercier@charente-maritime.fr

Alexandre GRENOT

Vice-Président en charge de la jeunesse
et de la citoyenneté
06 75 29 44 41
alexandre.grenot@charente-maritime.fr

Département de la Charente-Maritime

85, boulevard de la République - CS 60003
17076 LA ROCHELLE CEDEX 9

05 46 31 70 00
Accueil du public du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures

En cette fin d'année, le Département définit ses orientations budgétaires pour 2023. Comme l'a souligné notre Présidente, Sylvie MARCILLY, cette année sera marquée par la conjoncture internationale, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, les conséquences de la sécheresse…

Malgré ce contexte, le Département de la Charente-Maritime, avec des finances bien gérées, souhaite poursuivre une politique d'investissements tout en faisant preuve de rigueur.

En 2023, notre programme d'actions va notamment comprendre :

- Le Plan Vélo du Quotidien ;
- La signature des Contrats de Proximité avec les intercommunalités du Département afin de leur permettre de soutenir les communes dans leurs investissements ;
- L'entretien des routes départementales ;
- La prévention de l'enfance en danger ;
- La poursuite du Plan Santé pour aider à l'installation des médecins sur nos territoires ;
- Le Plan Jeunesse ;
- La fin du déploiement de la Fibre Optique.

Dans notre canton de Thénac, des subventions ont été accordées aux communes pour les soutenir dans leurs actions. Dernièrement, ce sont par exemple 25 000 € qui ont été accordés à la commune de Pérignac pour la construction d'une Maison de Santé. Le Département a également soutenu la création d'une aire de covoiturage de 10 emplacements à Tesson.

Dans le cadre de sa politique énergétique, le Département a accordé une subvention de plus de 60 000 € à la commune de Courcoury pour l'installation d'un chauffage à géothermie desservant la Maison de la Seugne et divers bâtiments communaux.

Concernant les manifestations, le Département a soutenu la Communauté d'Agglomération de Saintes de Saintes pour l'organisation de l'Escapade sur le Fleuve Charente, qui fut encore cette année une très belle manifestation.

Enfin, nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle et heureuse année 2023.

Où en est le déploiement de la Fibre Optique ?

La fin du déploiement de la Fibre Optique sur Tesson est prévue pour le début 2023, avec le raccordement des derniers lieux-dits (L'Houmade, Chez Sorignet). De nombreux foyers sont à présent raccordés.

Nos commerces et services

Commerçants, restaurateurs et producteurs

- Boulangerie Chez Boubou (05 46 93 67 03)
- Épicerie multi-services Vival (05 46 74 03 62)
- Boucherie Frantz GUÉRIN (05 46 90 55 40)
- Restaurant le Saint-Hubert (09 83 30 07 02)
- Les asperges de Tesson, Régis et Véronique BRANGER (05 46 91 98 19)

Commerçants ambulants

- Le Camion à Pizzas, tous les vendredis soirs dans le bourg (06 65 12 16 13)
- La poissonnerie La Barque aux Coquillages, tous les vendredis matins dans le bourg (06 81 84 90 48)
- Claudette ROUX, maraîchère, tous les vendredis matins dans le bourg (06 87 54 21 66)
- Mickaël BOSSIS, ostréiculteur, tous les dimanches matins dans le bourg (06 70 47 28 20)

Santé - Paramédical

- Marie-Laurence MANCEL, ergothérapeute (Pôle médical - 06 77 66 05 07)
- Célia BARANGER, ergothérapeute (Pôle médical - 06 04 43 58 40)
- Julian MICHAUD, kinésithérapeute (Pôle médical - 06 40 87 80 79)
- Mélanie Mahfoudi, psychologue (Pôle médical - 06 98 22 80 65)
- Éric SANZA (05 46 90 68 40) et Éric MAHÉ (05 46 91 60 77), médecins généralistes
- Juan HERNANDEZ, pharmacie des Vignes (05 46 91 60 95) - *Nouveau propriétaire et nouveaux horaires*
- Aude GESNE (06 63 37 16 82), Vanessa GUÉRIN (05 46 91 64 01) et Nadine LECOQ (05 46 91 64 01), infirmières
- Michel GAUVRIT, prothésiste dentaire (05 46 74 02 06)
- Sens Vital, praticienne EFT et bien-être (06 32 05 84 50)

Épicerie multi-services Vival

Boucherie Frantz GUÉRIN

Coiffure Patricia

Assistantes maternelles agréées

- Sandrine BAILLAT (09 62 60 42 36)
- Claire-Hélène DUBOIS-DESCUBES (06 85 46 45 42)
- Céline GIBERT (05 46 96 35 99)
- Delphine MARTIN (05 46 74 70 92)
- Laëtitia OUVRARD (06 75 72 21 07)
- Catherine PAJAUD (06 08 89 10 01)
- Michaëlle PELLETIER (05 46 93 11 60)
- Monique SIMONNEAU (06 68 26 52 31)

Artisanat de la construction et autres artisans

- SARL BRANGER FRÈRES, terrassement et assainissement (05 46 91 62 10)
- Benoît SEGUIN, menuisier (05 46 98 69 48)
- Guillaume DUMAS, plombier (06 12 76 76 75)
- SARL MÉTAL BOIS GAUTIER (09 81 23 70 23)
- Atelier des Brumes de Pierre (06 52 40 96 29)
- Yohan PELLETIER, menuisier-plaquiste (05 46 93 11 60)
- Francis MARTIN, menuiserie métallique et serrurerie (07 57 44 71 75)
- MS PEINTURE, peinture intérieure et extérieure, revêtements de sol (06 85 67 24 00)
- L2M MENUISERIE (06 84 08 04 00)

Hébergement touristique

- Gîte du Moulin (05 46 91 60 90)
- Gîte des Vignes (gitevidalmorichon.fr - 06 72 85 44 03)
- Le Clos de Tesson (https://leclosdetesson.com/ - 06 20 04 56 13)
- Gîtes du Moulin Creugnet (https://www.moulin-creugnet.fr/ - 06 63 83 67 24)

Votre entreprise ne figure pas dans cette liste ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie !

Autres services et activités

- Sandra NICOLI, photographe (06 25 44 90 65)
- Maître Damien KENDERIAN, notaire (05 46 91 60 44)
- Coiffure Patricia (05 46 90 52 98)
- Auto-école Sylvie PAPIN (05 46 93 46 05)
- Élevage des Mille Fontaines, élevage et pension canine (06 86 91 73 80)
- Garage JF AUTOMOBILES (05 46 74 38 49)
- Le Chat Benèze, pension féline (06 79 39 69 55)
- Marjorie MENAND, Anahata Yoga (06 23 82 69 92)

Alerte ! Deux petits chatons semblent s'être perdus dans les rues de Tesson... Petit indice, il s'agit d'un lieu typique de l'histoire de notre village.

Une fois trouvés, n'hésitez pas à les faire voyager où bon vous semblera, en veillant à suivre les règles de la communauté TrouveMonGalet. Rendez-vous sur les pages Facebook dédiées.

#TrouveMonGalet
#TrouveMonGalet17

La vie des associations

Le Bonheur est dans le Parc

Notre association est basée sur la commune de Rioux et accueille 65 enfants pour 21 assistantes maternelles. Elle est ouverte 4 matinées par semaine (fermée le mercredi), durant lesquelles les enfants apprennent à vivre en collectivité tout en s'adonnant à différentes activités (chants, comptines, motricité, babygym, éveil sensoriel, sorties, activités manuelles…). Les assistantes maternelles ont profité de différentes formations dans l'année, proposées par l'association.

Par ailleurs, nous avons organisé différentes manifestations au cours de cette année, dont notre Journée Nationale qui a eu lieu le 19 novembre, après 2 années d'interruption.

Pour cette journée, nous avons offert un spectacle de Christine CHABOT alias « Miss Tine », pour le plus grand bonheur des enfants. Différentes activités leurs étaient également proposées, sans oublier les gâteaux et boissons ! Notre tombola a également connu un grand succès. Nous tenons à remercier vivement les commerçants, artisans et particuliers pour leurs dons.

La fête de Noël a eu lieu également à Rioux, le 15 décembre. Nous remercions les communes de Gémozac et de Rioux pour la confiance et le soutien qu'elles nous ont accordé tout au long de cette année.

Présidente : Céline GIBERT
Trésorière : Françoise BAUDET
Secrétaire : Martine RAGONNAUD

Tesson Pétanque

Notre association Tesson Pétanque participe à l'animation de la vie communale en se réunissant tous les vendredis après-midis dans le parc de jeux. Le début de l'année 2022 aura été marqué par le décès de notre trésorier, Jean -Claude BLANC.

Le printemps aura été l'occasion de réunir les membres de l'association à l'occasion d'une journée de pétanque accompagnée d'un repas.

Notre premier concours de pétanque, tenu par une belle journée du 17 septembre, a réuni 44 équipes. Compte-tenu du succès de cet événement et de la satisfaction des participants, un nouveau concours sera réorganisé courant septembre 2023, si les conditions nous le permettent.

Au 31 décembre 2022, l'association compte 30 adhérents. Nous avons choisi de limiter ce nombre pour garantir de bonnes conditions d'accueil des joueurs, notamment en matière d'assurance.

Une assemblée générale aura lieu le 6 janvier 2023, à l'occasion de laquelle seront collectées les cotisations et partagée une galette des rois.

Président : Gérard ANDRÉ

Exposition de peinture lors de la brocante

Les autres associations tessonnaises

- Le Club Féminin (Arlette AUDIAT, présidente)
- L'Association Communale de Chasse Agréée de Tesson (Laurent Pasquet, président - 06 91 50 13 56)
- Les Ailes de Saintonge (Éric COLAS, président - 07 87 03 88 82)
- Ordi Facile (Rémi DELAPIERRE, président - 05 46 90 50 39, https://ordifacile17.wixsite.com/orfa)

Votre association ne figure pas dans cette liste ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie !

Atelier Libre Dessin Aquarelle

Cet atelier est proposé aux adultes amateurs en dessin et diverses techniques de peinture. L'aquarelle est privilégiée. Toutefois, en l'absence de professeur, chacun(e) apporte ses expériences personnelles. De plus, nous échangeons documents et revues spécialisées.

L'atelier se tient tous les mercredis matins de 9 heures 30 à 11 heures 45 au 1er étage de la mairie. 16 € d'assurance sont demandés, en partenariat avec le Foyer Rural de Tesson, car nous n'avons pas le statut d'association.

Pour la reprise 2022-2023, l'atelier affiche pratiquement complet avec 9 membres. En cas de nouvelles demandes d'inscriptions supplémentaires au cours de l'année, une seconde séance hebdomadaire pourra être envisagée.

A l'occasion de la brocante de juin, le Foyer rural nous a permis d'exposer quelques unes de nos réalisations conjointement avec d'autres artistes locaux, notamment Rémi DELAPIERRE, habitant à Tesson.

Notre atelier est ouvert aux visiteurs ! Pour plus d'informations, contactez Brigitte : brigiterpereau@gmail.com

Le Foyer Rural de Tesson

Le Foyer Rural de Tesson, figurant parmi les plus anciennes associations de Tesson, se donne pour objectif d'animer la vie de notre village. Le bureau du Foyer Rural a été renouvelé en septembre dernier.

L'année 2022 a été marquée par une reprise progressive de nos activités, après l'interruption entraînée par la crise sanitaire. La traditionnelle brocante a été tenue le 5 juin dernier, avec succès.

L'association n'a pas pu renouveler sa soirée estivale habituelle pour cette année, faute de bonnes conditions. Toutefois, la fin d'année a été riche en activités, avec la Color Run du Téléthon le 4 décembre, et la bourse aux jouets réalisée dans la salle multi-activités le 18 décembre.

Les objectifs du nouveau bureau sont de faire vivre Tesson et rassembler les habitant(e)s de notre commune autour de moments conviviaux et utiles à la vie quotidienne... Pour que la population se retrouve et noue des liens dans un monde où plus personne ne se parle ou ne fait attention à l'autre !

Il s'agit de revenir à la belle époque et faire revivre l'esprit associatif porté par nos prédécesseurs, dans un esprit convivial et sans différences.

En 2023, l'association sera très ambitieuse, avec la volonté du nouveau bureau d'organiser un événement par mois, pour mettre notre village en mouvement et offrir des activités pour tous, à tous âges.

Au mois de janvier, une galette des rois sera partagée avec les autres associations pour créer des liens et partager les projets de l'année.

Par ailleurs, retenez les dates suivantes :

- Le 11 février, soirée paella à la salle multi-activités
- Les 25 et 26 mars, marché aux fleurs autour de la mairie (place Monconseil)
- Le 9 avril, chasse aux œufs pour les enfants de Tesson
- Les 6 et 7 mai, soirées loto à la salle-des-fêtes de Rétaud
- Le 4 juin, notre traditionnelle brocante qui se tiendra cette année sur le stade municipal
- Le 23 juillet, retour de la fête de Tesson avec sardinade et bal « année 80 et 90 »

Tous ces projets seront confirmés par nos soins sur notre page Facebook et via des affiches disposées aux entrées du bourg. Surveillez également la lettre municipale !

Pour nous écrire : tessonfoyerrural@gmail.com

La color run du Téléthon en décembre

La marche verte de mars

La brocante de juin

La bourse aux jouets de décembre

Président : Ludovic DORMIGNIES
Trésorier : Régis BRANGER
Secrétaire : Fabrice ROBION

« Les Dragons Verts »

A ce jour, le Football Club Berneuil - Villars - Tesson compte 103 licenciés. Pour cette nouvelle année et suite à la fin des restrictions liées à la crise sanitaire, nous avons enregistré un surcroît de licenciés. Ces derniers nous ont permis d'inscrire 2 équipes seniors en championnat de 4ème division du district Charente-Maritime.

Le club a également accueilli un nouvel entraîneur senior, Dylan CERDAN, jeune joueur issu de notre école de football.

Pour notre école, en association avec le club de Thénac - Les Gonds (pour une catégorie), nous avons engagé cette année 5 catégories :

- U6/U7 (enfants nés en 2017, 2016) entraînés par Daniel (06 12 75 33 91) et Jacky, sur le terrain de Thénac le mardi de 17 heures 30 à 19 heures ;

- U8/U9 (enfants nés en 2015, 2014) entraînés par Alain (05 46 91 93 00) et Sylvain, sur le terrain de Tesson le mardi de 17 heures 30 à 19 heures.

- U10/U11 (enfants nés en 2013, 2012), formant 2 équipes entraînées par Michel (07 62 08 73 03) et Gilles, sur le terrain de Thénac le mardi de 18 heures à 19 heures 30 et Tesson le vendredi de 18 heures à 19 heures 15 ;

- U12/U13 (enfants nés en 2011, 2010) , formant 2 équipes entraînées par Antoine (06 14 87 56 26) et Damien, sur le terrain de Thénac le mardi de 18 heures à 19 heures 30 et Tesson le vendredi de 18 heures à 19 heures 15 ;

- U14/U15 (enfants nés en 2009, 2008), en association avec le club de Thénac - Les Gonds, entraînés par Pascal (06 61 46 76 72) et Romuald, sur le terrain de Tesson le mardi de 18 heures à 19 heures 30 et le vendredi de le vendredi de 18 heures à 19 heures 15.

Certains samedis après-midis, les catégories U6/U7 et U8/U9 jouent sur différents terrains sous forme de plateau. Les catégories U10/U11, U12/U13 et U14/U15 jouent en formule championnat avec montée et descente selon leur classement final.

Pour cette année 2023, plusieurs manifestations seront organisées par le club :

- Le dimanche 19 février, une belote à Tesson ;

- Le dimanche 2 avril,une brocante à Berneuil ;

- Le dimanche 4 juin, une randonnée VTT et marche à Villars-e-Pons ;

- Le samedi 17 juin, la journée annuelle de l'école de foot (lieu à déterminer) ;

- Le dimanche 18 juin, l'assemblée générale du club à Tesson.

Toutes ces manifestations auront pour but de permettre à nos jeunes footballeurs d'aller assister, si les conditions le permettent, à un entraînement et un match des Girondins de Bordeaux.

Nous tenons à remercier la commune et le conseil municipal pour la subvention attribuée au club, l'entretien du terrain de football et la mise en disposition des installations sportives.

Le club vous souhaite une très bonne année 2023.

Président : Michel GELIN
Trésorier : Didier CERDAN
Secrétaire : Daniel BOSSUET

Plateau du 26 novembre 2022

Des nouvelles de notre école

Les effectifs de l'année scolaire en cours

Pour cette année scolaire 2022-2023, l'école de Tesson accueille 91 enfants :

- 25 élèves en classe de Petite Section, accompagnés par Nathalie LE GLAS ;
- 22 élèves en classe de Moyennes et Grandes Sections, accompagnés par Pascale VALLET, également directrice de l'école ;
- 22 élèves en classe de Grande Section et CP, accompagnés par Laure SALVAING ;
- 22 élèves en classe de CP et CE1, accompagnés par Karelle GIRARD.

Le personnel scolaire

Les trois enseignantes de maternelle sont assistées par le personnel du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Rioux - Tesson. Il s'agit de Alexandra POURPOINT, Julie JOUGOURD et Cyrille TANCHAUD. Stéphanie OUVRARD participe au service de restauration scolaire et de garderie. Le syndicat est présidé par Élise BRÉMONT, conseillère municipale de Tesson.

La restauration scolaire est assurée par Christelle SPEYER et Séverine ISAMBERT. Les repas sont cuisinés sur place, avec des produits de saison provenant notamment des commerces de la commune.

Conformément à la loi, ils comprennent 20 % de produits « bio » et incorporent un menu végétarien au moins une fois par semaine.

Les activités scolaires

En complément des apprentissages premiers, la découverte du monde est essentielle afin de structurer la pensée de chacun.

Depuis la rentrée de septembre, les élèves ont assisté à divers spectacles sur le thème des émotions pour les plus jeunes, ou sur le corps humain pour les plus grands.

Les élèves de Moyenne Section au CE1 sont accompagnés par Maîtresse Nathalie durant un après-midi par semaine pour participer à un projet autour des océans et de courses de voiliers.

D'autres projets sont à l'étude afin de permettre un bel épanouissement de nos petits écoliers ! L'entretien du potager figurera également parmi les fils conducteurs de cette année scolaire.

Lâcher de ballons biodégradables lors de la fête des écoles de juin 2021 à Rioux

Parole d'enfants autour de la voile et des océans

Cette année, Maîtresse Nathalie nous accompagne dans la découverte de la voile en mer et des océans. Elle est passionnée par le sujet et nous fait découvrir des compétitions de voiliers en mer à travers le monde.

La première course est la Golden Globe Race. Il s'agit d'une course autour du monde en solitaire sans escale sur des voiliers de 11 mètres sans téléguidage, partie des Sables-d'Olonne début septembre.

La deuxième course est la Route du Rhum Destination Guadeloupe. Cette course transatlantique en solitaire est réalisée sur des voiliers monocoques ou multicoques de différentes tailles. Elle est partie de Saint-Malo début novembre.

Enfin, nous découvrirons également la Ocean Race, course autour du monde en équipage avec escales, qui partira d'Espagne en janvier prochain.

Maîtresse trouve que ces compétitions sont un support très intéressant pour aborder de nombreux sujets avec nous.

En vocabulaire, nous découvrons de nombreux mots décrivant la voile et le monde marin. En découverte du monde, nous étudions la conception des bateaux à voile et leur fonctionnement. En géographie, nous découvrons l'espace et ses limites.

Par exemple, nous avons appris que la Terre est ronde, puisqu'on peut en faire le tour. Nous avons découvert le globe et le planisphère sur lesquels nous apprenons à situer les océans, les continents, certains pays et leur drapeau.

Lors des escales de la Ocean Race, nous irons à la découverte des spécificités de ces pays !

Nous observerons les lignes imaginaires que sont l'Équateur, les Tropiques et les cercles polaires arctique et antarctique. Les copains les plus grands découvriront les parallèles et les méridiens.

Nous découvrirons aussi les différents types de bateaux autres que des voiliers et leurs différentes fonctions, ainsi que les différents types de ports.

Dans le domaine du monde vivant, nous découvrirons la faune et la flore marine.

Nous aborderons quelques notions de météorologie et nous nous sensibiliserons à la protection de la nature.

Les copains les plus grands découvrirons des calculs qui ont trait au monde des océans.

Par exemple, les voiliers se mesurent en pieds (1 pied = 0,33 mètre). La distance parcourue par les bateaux est calculée en miles nautiques (1 mile = 1,85 kilomètre), tandis que leur vitesse est mesurée en nœuds (1 nœud = 1 mile à l'heure) !

Nous adorons suivre les navigateurs et navigatrices et sommes fascinés par ce monde inconnu. Depuis la plage des vacances, nous n'aurions jamais imaginé qu'il se passait autant de choses sur les océans !

Nous sommes sûrs de surprendre nos parents avec toutes ces histoires...

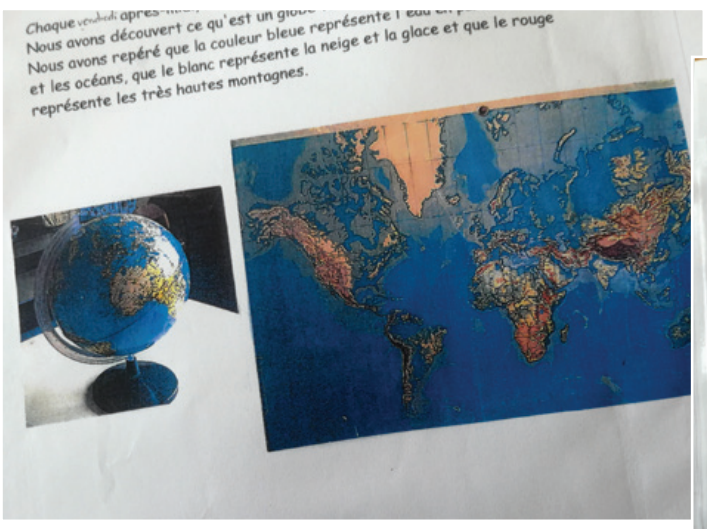

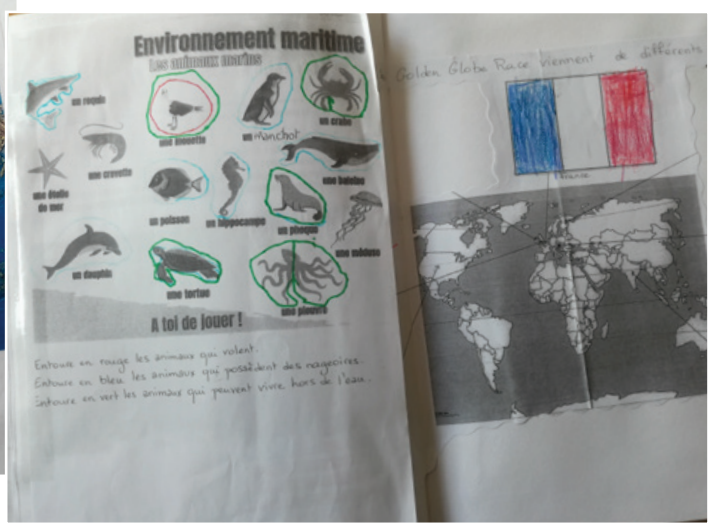

Les Moyennes et Grandes Sections

Les Petites et Moyennes Sections

Les Grandes Sections/CP

Les CP/CE1

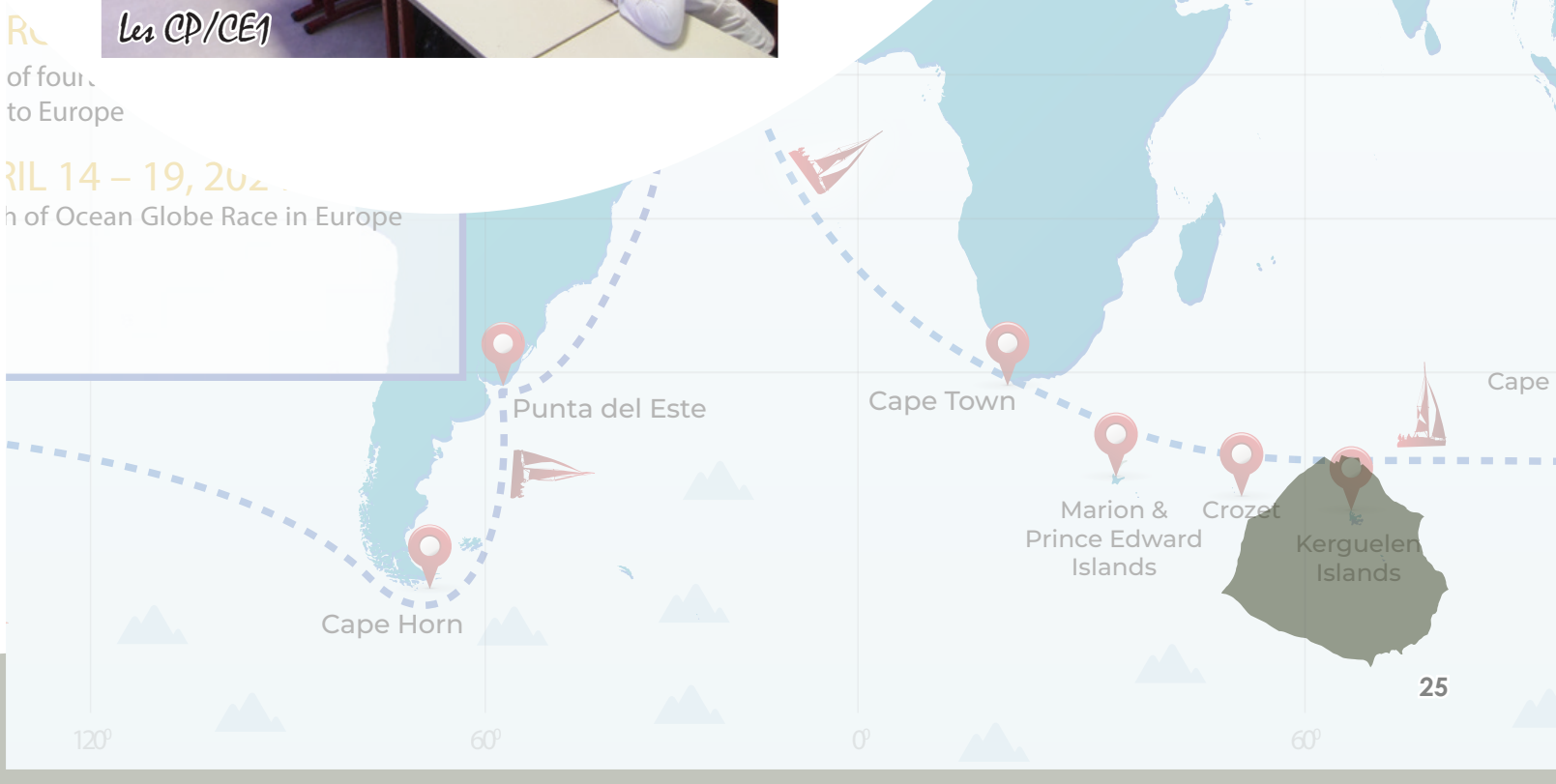

Les activités de l'Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Élèves des écoles de Tesson et Rioux œuvre pour l'animation de la vie scolaire par l'organisation de divers événements tout au long de l'année.

Rétrospective de l'année 2022

Une vente de tickets de tombola a eu lieu en fin d'année 2021, avec remise des lots au mois de janvier 2022.

Une « marche verte » a également été organisée avec le Foyer Rural de Tesson et la participation du syndicat CYCLAD, le dimanche 27 mars. Plus de 140 kilogrammes de déchets en tous genres ont été ramassés par les enfants et leurs parents.

La traditionnelle fête des écoles, au départ prévue le 25 juin, a été annulée pour cause de mauvais temps et reportée au mardi 5 juillet. Elle a été organisée cette année à Rioux, avec la participation des équipes enseignantes, avec un franc succès. Des danses ont été réalisées par les enfants, qui ont également pu profiter de jeux et structures gonflables.

L'année scolaire 2022-2023 a débuté par une marche matinale qui a eu lieu sur la commune de Tesson le dimanche 25 septembre, avec une centaine de participants. Petit-déjeuner et apéritif étaient offerts. Plusieurs parcours de 5 à 16 kilomètres, agrémentés d'une visite sécurisée du « Souci de Chadennes », ont été proposés.

Une bourse aux vêtements pour enfants, jouets et articles de puériculture, s'est déroulée dans la salle-des-fêtes de Rioux le dimanche 23 octobre.

Le samedi 5 novembre, a eu lieu la fête d'Halloween dans le bourg de Tesson, comptant sur la présence d'environ 80 enfants accompagnés de leurs parents, avec collecte de bonbons suivie d'un goûter et boom dans la salle multi-activités pour le plus grands bonheur des petits et grands.

Une vente de chocolats de Noël a été organisée au mois de décembre. La distribution a eu lieu avant les vacances scolaires.

Enfin, lors du marché de Noël organisé le vendredi 9 décembre par l'équipe enseignante, l'association a offert le goûter à l'ensemble des enfants du RPI Rioux - Tesson.

Projets à venir en 2023

Il est prévu de nombreux événements pour 2023 :

- Les 18 et 19 mars, deux journées de loto seront organisées à Rétaud ;
- Une réflexion est en cours sur l'organisation d'une chasse aux oeufs et d'une marche gourmande au printemps ;
- Il sera de nouveau organisé la fête des écoles de Rioux et Tesson à l'école de Rioux ;
- La fête d'Halloween sera également reconduite ;
- Une réflexion est menée afin d'organiser une vente de sapins de Noël en partenariat avec une entreprise locale ;
- Le goûter de Noël clôturera l'année.

La fête d'Halloween

Spectacle lors de la fête des écoles

La bourse aux vêtements d'octobre

Président : Joachim BOUILLAUD
Trésorier : Émilie DOS SANTOS
Secrétaire : Aurélie FAVRIAU

Itinéraires de randonnée proposés lors de la marche du 25 septembre 2022

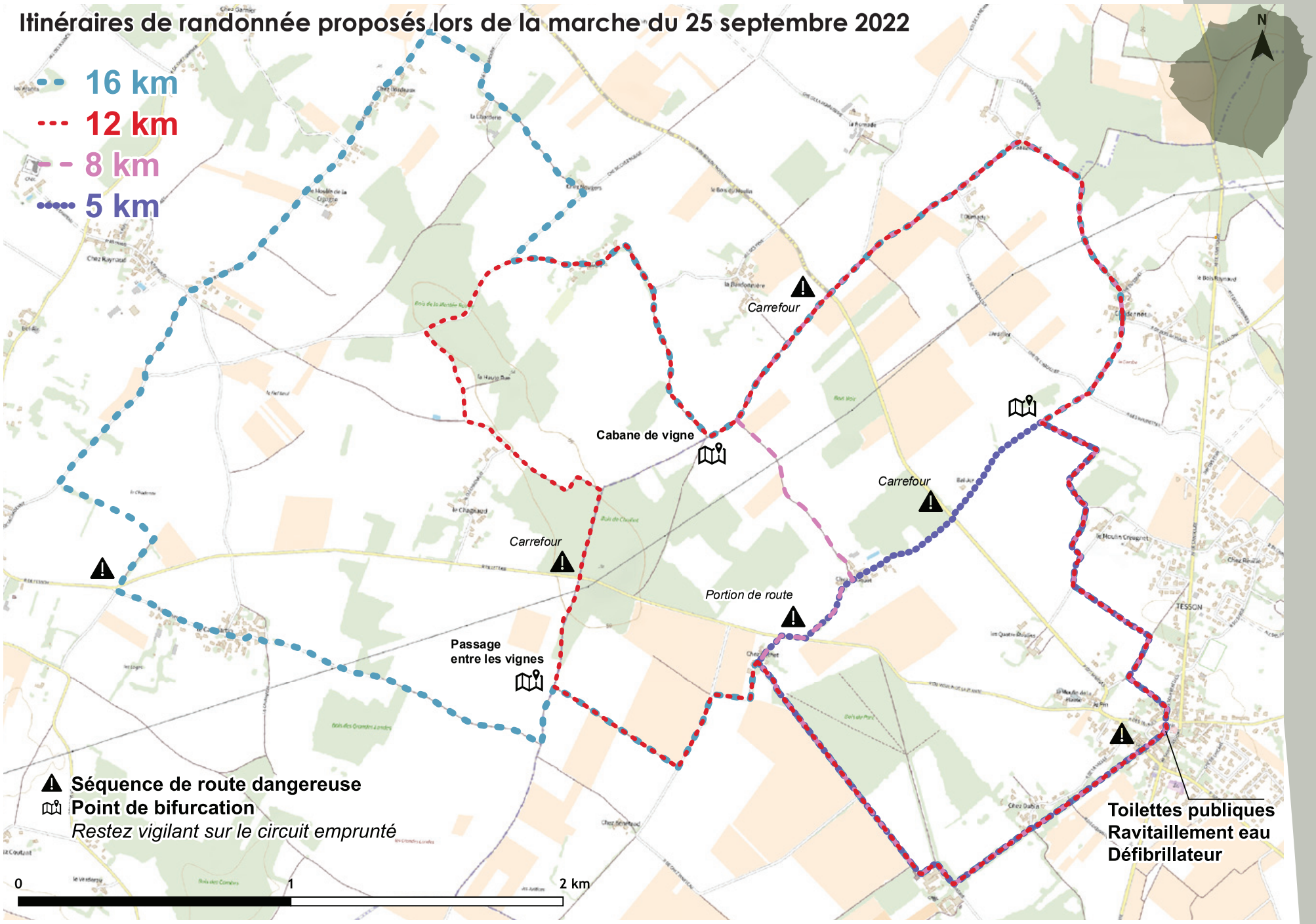

Mairie de Tesson
2, place Monconseil
17460 TESSON
Tél : 05 46 91 60 24
Mail : mairie@mairie-tesson.fr

Tesson
En Saintonge Romane